



L'ACTION MUNICIPALE

Bulletin d'information de Saint-Hippolyte • JUILLET 2015



Fête Nationale

Le 24 juin, un peu plus de 1000 personnes étaient réunies pour célébrer la Fête Nationale au Centre de plein air Roger-Cabana. Les jeux gonflables, les tatouages temporaires, la station bricolage, les feux d'artifice et le groupe musical Les 8 Babins ont certainement contribué à la réussite de l'événement. La Municipalité tient à remercier tous les bénévoles et employés impliqués dans l'organisation !



Bonnes vacances à tous!

Bienvenue aux nouveaux résidents !!

A toutes ces familles qui viennent s'établir dans notre municipalité, nous désirons souhaiter la bienvenue ! N'hésitez pas à communiquer avec les services municipaux, que ce soit via le web au www.saint-hippolyte.ca ou par téléphone au 450.563.2505 pour obtenir toutes les informations qui vous sont nécessaires. Vous pourrez également obtenir notre Guide du citoyen pour connaître les détails des services offerts sur notre territoire.

Vous avez choisi Saint-Hippolyte pour ses forêts, ses montagnes et ses lacs, et vous y découvrirez, en plus, une communauté accueillante et sympathique ainsi qu'une foule d'activités intéressantes à chaque saison !

Bienvenue chez vous !

Restriction de feux de camp sur la rive

SAVIEZ-VOUS qu'un feu de camp installé dans la bande riveraine d'un lac ou d'une rivière peut causer d'importants dommages ? En effet, lorsque les rives sont submergées ou lessivées par les pluies, les cendres sont emportées dans les cours d'eau, générant ainsi des quantités non négligeables de matières nutritives telles que des phosphates, nitrates et potasses, ainsi que des polluants comme les métaux lourds.

Ces nutriments favorisent la prolifération d'algues et végétaux aquatiques. C'est pour cette raison qu'il est interdit de faire un feu sur le littoral (là où les eaux du lac peuvent submerger les terres). Si



vous avez tout de même fait un feu proche du lac, il est important de ramasser les cendres éteintes et de les placer dans un endroit plus approprié.

Lundi 10 août
PROCHAINE
SÉANCE RÉGULIÈRE
DU CONSEIL
À 19 H
À L'ÉGLISE PAROISSIALE

cliquez pour voir www.saint-hippolyte.ca

Votre conseil municipal



Bruno Laroche, maire
450 563-2505 #2235
blaroche@saint-hippolyte.ca



Gilles Beauregard

Maire-suppléant,
finances et
communications

450 563-2505 #2507



Yves Dagenais

Sports, loisirs
et plein air

450 563-2505 #2503



Chantal Lachaine

Culture, événements et
vie communautaire
450 563-2505 #2502



Denis Lemay

Travaux publics et
sécurité publique

450 563-2505 #2506



Donald Riendeau

Service de l'urbanisme

450 563-2505 #2504



Philippe Roy

Environnement

450 563-2505 #2505

Mot du maire

Un été festif

En juin, comme à chaque année, nous avons assisté aux assemblées générales annuelles de plusieurs associations de citoyens, comme, par exemple, l'Association des propriétaires du Lac de l'Achigan, l'Association du Lac Pin Rouge, l'Association du Lac Maillé, l'Association du Lac en Cœur. Nous sommes très heureux de participer à ces rencontres qui sont des moments privilégiés nous permettant de nous sensibiliser à la réalité de chacun des secteurs de notre territoire. Ces rencontres nous permettent de prendre le pouls de ces organismes et connaître leurs priorités, qui diffèrent de l'un à l'autre. Pour certains, la sécurité nautique est une prérogative, d'autres se concentreront sur l'environnement ou encore sur la sécurité routière, etc. Ces nombreuses associations sont une richesse pour notre communauté et nous sommes heureux d'appuyer leurs démarches.

Les fêtes de la Saint-Jean furent un succès. Les activités organisées au parc Roger-Cabana ont attiré plus de 1000 personnes. Les feux d'artifices, bien que plus modestes que jadis, furent très appréciés de tous. Un grand merci à tous ces bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette belle journée de festivités !

Les adeptes de vélo de montagne, de course en sentiers ainsi que de randonnée pédestre ont maintenant accès aux sentiers d'été du Centre Plein-Air Roger-Cabana. En effet, les sentiers de ski de fond sont maintenant aménagés pour ac-



Bruno Laroche et Gilles Beauregard lors de la fête de la St-Jean

cueillir ces sportifs durant la belle saison. Les sentiers de raquette seront également aménagés au cours de l'été et des modules d'exercice sont installés tout au long du sentier Art-Nature, au bas de la montagne. Allez y faire un tour ! Vous ne le regretterez pas !!

L'organisation de l'événement Montagne-Art / Pic Nic Électrik va bon train ! Pré-

parez-vous à vivre une très belle fin de semaine les 14 et 15 août prochains !

Bruno Laroche, maire

LOISIRS ET ÉVÉNEMENTS



Adieu Monsieur le professeur, enfin le camp Tortilles est là!

Une équipe dynamique et chaleureuse attendait avec impatience les jeunes Tortilles. Le mois de juin se termine sur une bonne note! Une semaine active et stimulante, des activités telles que la pêche, le parcours d'hébertisme, la découverte des animaux à fourrure, un atelier éducatif « la forêt en chair et en os! », un jardin collectif, sans oublier les activités sportives, bricolages, les jeux coopératifs, les jours

de plage se sont déroulées pour le plaisir de tous.

À suivre : Des sorties stimulantes et amusantes, des conférences selon la thématique hebdomadaire, l'initiation au tennis, tir à l'arc, etc... une vie de groupe à la découverte de son milieu dans le respect de bonne conduite entre les jeunes et envers son environnement.

Vous désirez participer au Camp Tortilles?

Quelques places sont disponibles selon les semaines.

Pour plus d'information :
www.saint-hippolyte.ca
450 563-2505 poste 2231

En présence d'algues bleu-vert, agissez avec prudence!



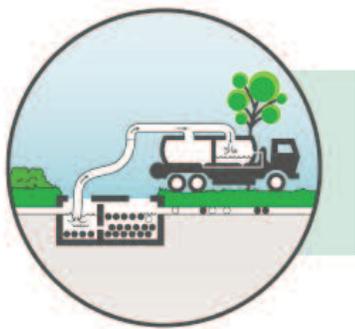
Nous désirons vous rappeler les consignes à respecter si vous observez une fleur d'eau d'algues bleu-vert sur votre lac :

- Ne buvez pas cette eau;
- Ne touchez pas les écumes;
- Ne vous baignez pas dans cette eau;
- Éloignez les enfants et les animaux de compagnie du secteur affecté.

Dans les secteurs non affectés, vous pouvez vous baigner et pratiquer vos activités aquatiques ou nautiques normalement, à moins d'avis contraire.

Pour signaler un plan d'eau affecté, composez le 450.433.2220 ou en dehors des heures d'ouverture, le 1.866.694.5454.

Pour plus de renseignements sur les algues bleu-vert : www.sante.gouv.qc.ca/conseils-et-prevention/algues-bleu-vert/
<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/flrivlac/algues.htm>



Rappel vidange des fosses scellées

En cette période estivale, la Municipalité tient à vous rappeler que l'entrepreneur de vidange bénéficie d'un délai de 48 heures pour répondre à une demande de vidange de fosse. Aux propriétaires de fosses scellées, nous vous conseillons donc de surveiller régulièrement votre fosse.

Pour une fosse septique en santé

Évitez de jeter dans la fosse septique des substances qui ne se décomposent pas naturellement ou qui le font très lentement : huiles, graisses, gras, couches jetables, serviettes humides à usage unique, tampons, condoms, essuie-tout, mouchoirs, litière pour chats, mégots de cigarette, café moulu, etc.

De plus, n'empoisonnez pas votre fosse septique en y déversant peintures, solvants, décapants, dissolvants de vernis à ongles ou tout autre produit nettoyant nocif, de même que les antibiotiques et médicaments. Ces produits peuvent détruire les bactéries utiles se trouvant dans votre fosse.

Pour une fosse septique en santé, privilégiez les produits domestiques biodégradables tels que les savons, produits nettoyants et papier hygiénique.

Évolution de l'herbe à poux



L'herbe à poux

L'herbe à poux est une mauvaise herbe très répandue. Cette plante annuelle est présente de mai à septembre et disparaît à la fin de l'automne. Son apparence varie d'un mois à l'autre, tel que démontré ci-haut.

Au Québec, une personne sur six est affectée par les allergies provoquées par le pollen de l'herbe à poux. Donc, plus d'un million de québécois développent des symptômes en respirant le pollen transporté par le vent. Les effets sur la santé provoqués par le pollen de l'herbe à poux sont : le rhume des foins, la conjonctivite, la sinusite, l'asthme.

Il est donc important d'arracher ou de tondre les plants d'herbe à poux avant que le pollen soit libéré, soit avant la fin de juillet. De cette façon, le pollen ne sera pas libéré, et la santé respiratoire des personnes allergiques sera améliorée. (Source photo : Santé et services sociaux du Québec.)

Bilan de la Journée Grand Ménage

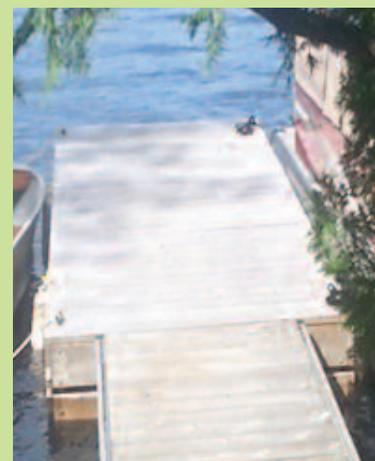
La Journée Grand Ménage du 13 juin a attiré 248 visiteurs, soit 73% de plus que l'année dernière. Ne manquez pas la prochaine Journée Grand Ménage le samedi 3 octobre prochain!

Rappel



Il est important de vous inscrire au service de déchetage de branches en téléphonant à l'Hôtel de ville au 450 563.2505.

Il est toujours possible de bénéficier de la subvention de couches lavables. Pour information, communiquez avec Mme Mélanie Paquette, responsable du programme, au 450.563.2505 poste 2229 ou à mpaquette@saint-hippolyte.ca.



Un permis municipal est requis pour installer un quai. Consultez le www.saint-hippolyte.ca pour les détails de la réglementation en la matière.



Pour connaître les périodes de pêche et les limites de prise pour Saint-Hippolyte (zone 9), consultez le www.mddelcc.gouv.qc.ca. Choisissez Pêche sous l'onglet Faune, puis cliquez dans l'encart La pêche sportive au Québec – Principales règles.